



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 80028

Texte de la question

M. Marc Le Fur souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le traitement actuel des demandes de complément de ressources pour les personnes handicapées. Ce complément de ressources est en place depuis l'été 2005. De nombreux dossiers affluent dans les COTOREP et le traitement des dossiers de demande est très long. Il demande donc au ministre de bien vouloir l'informer sur les moyens mis en oeuvre dans les départements afin de permettre aux demandeurs de complément de ressources de voir leur dossier traité dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80028

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11233